



Fondation Pour l'Enfance

23 Place Victor Hugo
94270 KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020



Fondation Pour l'Enfance

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au conseil d'administration de la **Fondation Pour l'Enfance**.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Pour l'Enfance** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur la note XX de l'annexe relative au changement de méthode comptable liée à l'adoption du règlement CRC 2018-06.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour la comptabilisation des opérations avec les fondations sous égide et les fonds dédiés étaient fidèlement exposées dans l'annexe à la page 3.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 mars 2021

Le commissaire aux comptes

EXPONENS

Signé par


Signature numérique de : STEPHANE CUZIN
Date : 10/03/2021 10:29
Lieu : PARIS

35383233343465642d306665...

Stéphane CUZIN

Associé



ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	111 463	88 940	22 524	19 527
Frais d'établissement	22 849	22 849	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	88 614	66 091	22 524	19 527
Immobilisations corporelles	4 827 358	820 146	4 007 212	3 786 924
Terrains	885 556	0	885 556	885 556
Constructions	3 542 226	746 589	2 795 636	2 878 607
Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 743	73 557	45 185	22 760
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	280 833	0	280 833	0
Immobilisations financières	102 100	0	102 100	101 900
Autres titres immobilisés	100 200	0	100 200	100 000
Prêts	1 671	0	1 671	1 671
Autres immobilisations financières	229	0	229	229
Total I	5 040 922	909 086	4 131 836	3 908 351
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	25 073	11 188	13 885	37 508
Créances	1 272 883	269 978	1 002 905	475 004
Créances clients, usagers et comptes rattachés	117 198	19 978	97 220	62 431
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	384 204	0	384 204	0
Autres	771 481	250 000	521 481	412 574
Valeurs mobilières de placement	2 099 337	0	2 099 337	1 652 480
Disponibilités	287 351	0	287 351	1 798 559
Charges constatées d'avance	19 415	0	19 415	64 096
Total II	3 704 058	281 166	3 422 893	4 027 647
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	8 744 980	1 190 252	7 554 728	7 935 998

FONDATION POUR L'ENFANCE

BILAN PASSIF AU 31/12/2020

PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	6 460 507	6 460 507
Réserves	107 626	107 626
Report à nouveau	-857 660	-779 106
Excédent ou déficit de l'exercice	-183 151	-13 829
Situation nette (sous total)	5 527 322	5 775 197
Total I	5 527 322	5 775 197
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	665 037	
Fonds dédiés	416 052	
Total II	1 081 089	0
PROVISIONS		
Provisions pour charges	26 028	43 453
Total III	26 028	43 453
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		226 354
- sur autres ressources		195 925
Total III bis	0	422 279
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		434
Emprunts et dettes financières diverses	55 347	55 347
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	176 052	317 866
Dettes fiscales et sociales	177 318	102 653
Autres dettes	1 019 719	1 246 493
Produits constatés d'avance		37 000
Total IV	1 428 436	1 759 792
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	8 062 874	8 000 722

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services	187 694	158 945
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service	187 694	158 945
Produits de tiers financeurs	1 042 724	1 282 711
Subventions	20	20
Ressources liées à la générosité du public	1 042 704	1 282 691
Dons manuels	81 981	69 524
Mécénats	27 680	77 750
Legs, donations et assurances-vie	30 711	300
Fonds & Fondations abritées	902 332	1 135 117
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	55 089	74 702
Utilisations des fonds dédiés	495 639	1 138 685
Autres produits	41 546	52 628
Autres produits	41 546	52 628
Total I	1 822 692	2 707 672
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	4 286	4 957
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	96 903	90 103
Versements aux fonds dédiés	1 038 007	1 163 685
Contributions financières	81 930	93 930
Impôts, taxes et versements assimilés	27 993	29 530
Salaires et traitements	98 365	103 991
Charges sociales	55 883	48 306
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	264 157	163 068
Dotations aux provisions		
Report en fonds dédiés	360 414	1 109 217
Total II	2 027 937	2 806 788
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-205 245	-99 116
PRODUITS FINANCIERS	66 920	100 104
Autres intérêts et produits assimilés	66 920	100 104
Total III	66 920	100 104
CHARGES FINANCIERES	44 826	14 818
Total IV	44 826	14 818
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	22 094	85 287
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	
Total V	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	0
Total des produits (I + III + V)	1 889 612	2 807 776
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 072 763	2 821 605
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	
EXCEDENT OU DEFICIT	-183 151	-13 829
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature		
TOTAL		0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
TOTAL	0	

ANNEXES DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers, elle comporte des éléments d'information complémentaire aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Fondation.

Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- ✘ Des conventions de fonds dédiés ont été arrêtées en 2020 avec les partenaires suivants :**
 - Enfants du Maroc
 - Ensemble pour l'Education
 - Un chemin pour les enfants

- ✘ Deux conventions pour la création de fondation sous égide ont été signées en 2020 avec les partenaires suivants :**
 - La Fondation Eau de Coco promeut des projets ou actions dans le domaine de l'aide à l'enfance
 - La Fondation Mura qui porte son aide à l'enfance et à la jeunesse jusqu'à leur insertion dans la vie sociale, en France et à l'international
 - La Fondation Afya La Santé qui a pour mission d'améliorer l'habitat des élèves internes, d'agrandir les locaux scolaires

- ✘ Une convention pour la création d'un fonds dédié a été signés en 2020 avec le partenaire suivant :**
 - Le Fonds dédié Génot soutient toutes actions et projets en France et à l'international en faveur de l'enfance en difficulté

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies dans le règlement 2018-06 du 05/12/2018 de l'autorité des normes comptables (ANC) tel qu'homologué par arrêté ministériel du 26/12/2016 et conformément au règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et aux dispositions du règlement CRC 2009-01.

L'exercice a eu une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/20 au 31/12/20.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode exposé concernant l'évaluation des actifs immobilisés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques sauf pour les constructions réévaluées au 31 décembre 2018.

Fonds dédiés

En matière d'enregistrement des flux liés aux Fondations sous égide et aux Fonds dédiés, la Fondation applique les dispositions du règlement CRC N°2009-01 du 3 décembre 2009. Les fonds collectés pour des Fondations abritées et des Fonds dédiés pour des projets définis non utilisés conformément à l'engagement pris à leur égard à la clôture de l'exercice sont inscrits au 31 décembre 2020 dans le poste Fonds dédiés.

A- ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de donation sauf les constructions qui sont évaluées à leur valeur actuelle estimée au 31 décembre 2020.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Constructions	25 & 50 ans	Linéaire
Installations, agencements	7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique	3 à 5 ans	Linéaire

Les frais d'acquisition des locaux ont été comptabilisés dans le prix d'acquisition.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La Fondation pour l'Enfance a souscrit des parts du FCT Hugo à travers une société en participation, pour un montant global de 90 000 €.

➤ VICTOR 3

- Souscription de 90 parts de 1 000€ = 90 000 €
Libérée et versée au 31/12/19 pour 100% soit 90 000 € (il a été remboursé 89 835.76 € au 31/12/2020)

➤ NOBIS

- Souscription de 133.75 parts de 1 000€ = 133 750 €
Libérée et versée au 31/12/19 pour 100% soit 133 750 € (il a été remboursé 70 152.66€ au 31/12/2020)

CREANCES :

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition des VMP est constitué du prix d'achat

Le portefeuille de la Fondation se décompose ainsi :

- Portefeuille titres : 1 378 975€
- Assurances-vie : 827 650 €, dont 177 650€ d'intérêts

La Fondation a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commission et frais d'acte) liés au coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur probable de réalisation. A la clôture une moins-value latente a été constatée sur le portefeuille titres. Elle a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 99 934€.

Par ailleurs, les plus-values latentes dégagées mais non comptabilisées au 31/12/2020 s'élevaient à 365 618 € (contre 458 330 € au 31/12/2019).

B- PASSIF DU BILAN

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Ces provisions enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRE DETTES :

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominal

C- ENGAGEMENT HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES :

- ✘ Un emprunt de 390 000 € a été contracté le 15 janvier 2012 auprès de la banque HSBC pour l'acquisition des locaux -sis 80/94 bd de Reuilly 75012 Paris-, sur une durée de 15 ans, garanti par un privilège de prêteurs de deniers.
(PV du Conseil d'Administration du 27 septembre 2011)
Capital restant à rembourser au 31/12/20 : 1977 954€
- ✘ Nantissement du contrat d'assurance vie Federlux Capital N° FCAP101303 à hauteur de 670 000 € au profit de LCL le 17 novembre 2014

ENGAGEMENT RECU :

Néant

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE :

La Fondation a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice. Pour les 8 principaux bénévoles cela représente un volume de 1 350 heures. Pour les autres

bénévoles répertoriés au sein de la Fondation, il n'est pas tenu un décompte précis des heures consacrées à la Fondation.

La Fondation a bénéficié de convention de mécénat de compétence.

*** * * * ***

Les tableaux financiers présentés ci-après comportent les informations obligatoires ainsi que les informations significatives prévues par la réglementation en vigueur.

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total I 10 304,02		670,15
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre	3 156 525,45		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	100 588,10		
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatiques, mobilier	5 865,34		3 106,06
Avances et acomptes			
Immobilisations en cours			
	Total III	3 262 978,89	0,00
Immobilisations financières			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	64 058,58		
Prêts et autres immobilisations			
	Total IV	64 058,58	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	3 337 341,49	0,00	3 776,21

Cadre B	Diminutions		Valeur en fin d'exercice	Réévaluations Valeur
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	(i)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(ii)	632,52	10 341,65	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre			3 156 525,45	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			100 588,10	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatiques, mobilier		4 636,44	4 334,96	
Avances et acomptes				
Immobilisations en cours				
	Total III	0,00	5 268,96	3 261 448,51
Immobilisations financières				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	297,00		63 761,58	
Prêts et autres immobilisations				
	Total IV	297,00	63 761,58	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	297,00		3 335 551,74	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 692,14	3 005,19	623,74	10 073,59
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	775 713,38	97 787,96		873 501,34
Installations générales, agencements et aménagements des construct	26 332,03	12 205,10		38 537,13
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatiques, mobilier	5 382,18	652,71	4 636,44	1 398,45
Avances et acomptes				
Total III	807 427,59	110 645,77	4 636,44	913 436,92
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	815 119,73	113 650,96	5 260,18	923 510,51

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminution Reprises	Montant de l'exercice
Provisions Réglementées et réserves				
Fonds d'investissement				
Réserves de compensation				
Réserves pour grosses réparations				
Fonds de trésorerie				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	0		0	0
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour perte sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL I	0		0	0
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stock et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	50 564	150 497	50 564	150 497
TOTAL II	50 564	150 497	50 564	150 497
TOTAL GENERAL	50 564	150 497	50 564	150 497
exploitation	0	0	0	
financier				
exceptionnel				

TABLEAU DE SUIVI DES DOTATIONS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B+C
Dotation sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	2 220 000,00			2 220 000,00
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	1 000 000,00			1 000 000,00
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluations sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Dotation avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
Ecart de réévaluation	595 162,40			595 162,40
Réserves	344 487,32		13 828,93	330 658,39
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluations sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	13 828,93	183 151,19	13 828,93	183 151,19
TOTAL	4 173 478,65	183 151,19	27 657,86	4 328 971,98

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
RESSOURCES	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisations en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D=A-B+C
Dons manuels					
Dons					
Autres dons	7 100,00	7 100,00	-4 100,00		3 000,00
Mécénat					
Total	7 100,00	7 100,00	-4 100,00	0,00	3 000,00
Fonds Dédiés					
Fonds Dédiés	230 631,05	230 631,05	-54 945,30	100 501,80	276 187,55
Fondations abritées	1 113 072,40	1 113 072,40	-440 693,67	259 912,14	932 290,87
Fonds interne	0,00	0,00		86 930,29	86 930,29
Total	1 343 703,45	1 343 703,45	-495 638,97	447 344,23	1 295 408,71
TOTAL	1 350 803,45	1 350 803,45	-499 738,97	447 344,23	1 298 408,71

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an	
	De l'actif immobilisé				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Débiteurs divers	280,00	280,00		
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL	280,00	280,00	0,00	
Cadre A	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit				
	- à un an au maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine	197 953,67	26 913,56	149 168,46	21 871,65
	Dépôt de garantie	17 520,25		17 520,25	
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 450,02	7 450,02		
	Dettes sociales	28 771,55	28 771,55		
	Dettes fiscales	608,00	608,00		
	Convention de trésorerie	501 687,89	501 687,89		
	Autres dettes	23 218,05	23 218,05		
	Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
	TOTAL	777 209,43	588 649,07	166 688,71	21 871,65
	Emprunts souscrit en cours de l'exercice	0,00			
	Emprunts remboursés en cours de l'exercice	13 117,96			

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R.123-195 et R.123-196 du code du commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients & comptes rattachés		
Autres créances	4 672,81	160 880,00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	136 169,02	136 169,02
TOTAL	140 841,83	297 049,02

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du code du commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	7 450,02	10 471,72
Dettes sociales & fiscales	29 379,55	25 836,18
Autres dettes	1 430,28	62 736,38
Convention de trésorerie	523 474,76	496 452,63
TOTAL	561 734,61	595 496,91

PRODUITS ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

(Articles R.123-195 et R.123-196 du code du commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	0,00	0,00

Charges constatées d'avance	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	0,00	0,00

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2020	31/12/2019
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions		
TOTAL	0,00	0,00

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/12/2020	31/12/2019
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Engagements à réaliser s/dons & subventions	1 430,28	1 430,28
TOTAL	1 430,28	1 430,28

COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

La Fondation Pour l'Enfance a pour but de venir en aide moralement, matériellement et financièrement, directement et indirectement, aux personnes privées et aux œuvres qui assurent la protection de l'enfance et l'aide à la fonction parentale.

- ✘ En venant au soutien de structures, œuvrant dans le domaine de l'enfance
- ✘ En finançant tous travaux de recherche, d'études, campagnes de communication, et d'actions ou projets innovants entrant dans l'objet de la Fondation
- ✘ En créant des fondations sous égide intervenant sur les mêmes missions sociales

Les modalités d'élaboration de Compte Emplois Ressources requièrent une comptabilité analytique.

Pour les missions sociales, les frais de mission et les frais de structure sont affectés directement.

Les frais de masse salariale et les frais généraux sont répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail.

Pour l'exercice 2020, la masse salariale et les frais généraux sont répartis de la manière suivante :

	Frais généraux	Masse salariale	TOTAL	Répartition en pourcentage
Missions Sociales	140 442	95 746	236 188	63,32%
Frais d'appel à la générosité du public	12 260	8 358	20 618	5,53%
Frais de Fonctionnement	69 107	47 114	116 221	31,16%
TOTAL	221 808	151 217	373 025	100,00%

COMPTES D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 042 668	1 257 615	1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 042 704	1 204 941
1.1 Versement à d'autres organismes	1 042 668	1 252 615	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	1 038 007	1 163 685	1.2 Dons, legs et mécénats	1 042 704	1 204 941
- Frais liés aux actions en propre	4 661		- Dons manuels non affectés	81 981	69 524
- Contributions financières	0	88 930	- Dons manuels affectés	902 332	1 135 117
1.2 Réalisées à l'étranger	26 930	5 000	- Legs, donationset assurances-vie	30 711	300
- Contributions financières	26 930	5 000	- Mécénats	27 680	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	25 403		1.3 Autres ressources liées à la générosité publique		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	25 403				
2.2 frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	114 384				
Fonctionnement	62 744				
Salaires & charges	51 640				
Charges financières					
TOTAL DES EMPLOIS	1 182 455	1 257 615	TOTAL DES RESSOURCES	1 042 704	1 204 941
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES PROVISIONS & DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	360 414	1 109 217	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	495 639	1 138 685
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	4 526	
TOTAL	1 542 869	2 366 832	TOTAL	1 542 869	2 343 626
Part des acquisition d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	120 998	144 204
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées			Plus ou moins value issue de bien financés par la générosité publique		
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC			Investissements et déinvestissements financés par la générosité du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE	120 998	120 998